

Administration, Rédaction
Abonnements et Publicité
51-56 Avenue de Luxembourg
Télé : Bdi : 5056 B.P. 2573
Bujumbura - Burundi
Imprimé sur les Presses Offset de
FINABU

LE RENOUVEAU DU BURUNDI

LE QUOTIDIEN BURUNDAIS D'INFORMATIONS

Après les événements de Ntega et Marangara

Le Chef de l'Etat rencontre la Presse Nationale et Internationale

Suite aux événements survenus à Ntega et Marangara, le Chef de l'Etat, le Major Pierre Buyoya, après avoir rassuré la population dans son message mercredi 24 août, a tenu à rencontrer jeudi le 25 août, la presse nationale et internationale afin de faire toute la lumière sur ces événements.

Nous vous proposons l'intégralité de cet important entretien.

Question: Est-ce qu'on peut voir le premier bilan des dégâts même si ce dernier est provisoire.

Réponse: En ce qui concerne les pertes occasionnées par ces événements, il y a d'abord les pertes en vies humaines et les dégâts matériels.

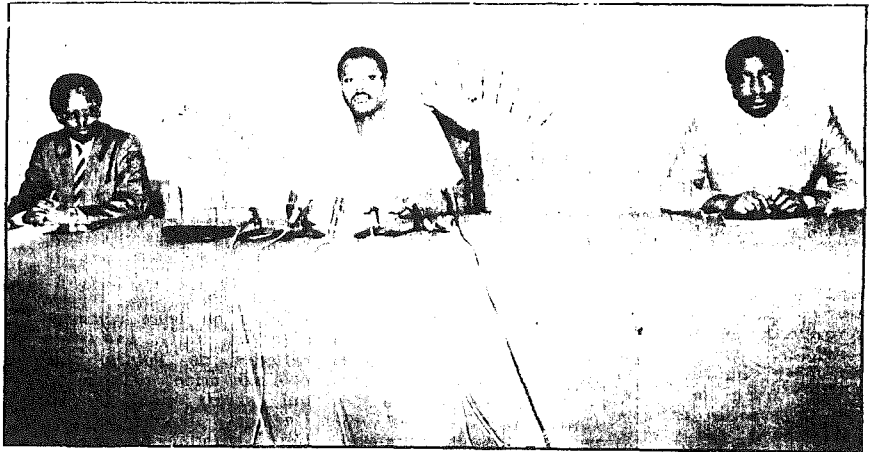
En ce qui concerne les pertes en vies humaines, le Gouvernement a déjà fait les premières estimations de ces pertes. Nous allons pour le moment évaluer les pertes en vies humaines sur de 5.000 victimes. Nous avons précisé qu'il s'agit des premières estimations. Avec le temps, avec les renseignements fournis par nos services qui sont sur le terrain nous pourrions donner de plus amples

précisions.

Bien sûr quand de pareils événements existent il y a aussi des réfugiés. Il y a des gens qui ont quitté des zones sinistrées pour se réfugier à l'extérieur. Il y a des gens qui se sont réfugiés dans les communes voisines. Il y a des gens qui sont restés sur le terrain.

Pour le moment, il est extrêmement difficile de fournir des chiffres précis. Dans des événements pareils il y a des morts, des disparus, ce n'est qu'après un certain temps que nous pourrions fournir des chiffres dans chaque catégorie.

Concernant les dégâts matériels, il y a des maisons brûlées, des qui ont été brûlées, des maisons qui ont été saccagées, il y a des infrastructures telles que des ponts



Le Chef de l'Etat avec à sa gauche, le ministre de l'Information, M. Frédéric Ngenzabuhoro et à sa droite, M. Cyprien Mbonimpa, ministre des Relations Extérieures et de la Coopération. "Nous pensons qu'il appartient aux Burundais de toutes les ethnies de résoudre leurs propres problèmes".

qui ont été détruites, il y a des champs et des collines de boisement qui ont été détruits, il y a du bétail qui a été endommagé, tout ça ce sont des dégâts d'ordre matériel. Mais là aussi, il y a des constats,

on a pas un bilan ou une évaluation de ces dégâts. Question: Excellence Monsieur le Président, à l'état actuel des choses, pouvons-nous savoir les instigateurs de ces tristes événements ainsi que leurs objectifs ?

Suite en page 2

Transport 2ème REUNION DES MINISTRES DU CORRIDOR NORD

Le ministre burundais des Transports, Postes et Télécommunications le Major Simon Rusuku a ouvert ce vendredi 26 août la 2ème réunion des ministres de l'Autorité de Coopération du Transport Transit (ACTT) à l'hôtel Prince du Nil.

rappelé que le système de transit du Corridor Nord a démarré en 1981 dans le but d'examiner les problèmes qui se posent aux Etats de la sous-région en relation avec le transport depuis le port de Mombasa.

Depuis lors, plusieurs actions ont été entreprises.

Suite en page 8

Après la sécheresse et les criquets, des inondations ravagent l'Afrique

PLUSIEURS REGIONS DU NIGER SOUS LES EAUX.

Routes coupées, villes et villages isolés, maisons effondrées, remontée spectaculaire des eaux du fleuve Niger, centaines de sinistrés, le Niger subit depuis le début du mois d'août des précipitations sans précédent depuis 1926, selon les services nationaux d'hydrologie.

Même les régions du Nord du pays, traditionnellement désertiques et déficitaires en eau, ont connu ces dernières semaines des pluies importantes, tandis que la situation devenait préoccupante dans les régions Sud et Est du pays, elles aussi touchées par les inondations.

Plusieurs cas de noyades ont été signalés dans le Sud du pays, après la crue d'une rivière. Des centaines de personnes sont restées sans-abri à la suite de chutes des pluies qui se sont abattues dans certaines régions à l'Est du pays, provoquant des dégâts considérables.

Suite en page 5

En page 7:

CHRONIQUE SCIENCE ET TECHNOLOGIE

EN PAGE 6

"LE MONDE COMME IL VA..."

Après les événements de Ntega et Marangara

Suite de la première page
 qui sont des groupuscules de réfugiés burundais résidant à l'étranger; des éléments palpables le montrent. Bien sûr ces groupuscules ont trompé une partie de la population de ces zones qui s'est adonnée alors au massacre et au pillage. Il y a donc les commanditaires et les exécutants.

Question: Il y a des reportages en provenance du Rwanda comme quoi les militaires auraient tué des civils non armés. Ces reportages disent qu'on aurait vu dix Hutus avec des traces d'armes militaires sur leurs corps.

Réponse: Il faut se rendre compte de la nature des événements pour pouvoir expliquer cela. Il s'agit, comme je l'ai dit, des gens qui, sur l'instigation des meneurs résidant à l'étranger, ont débuté à massacrer les autres populations avec des machettes, avec des lances, avec des arcs.

Ces rebelles qui ont commencé les massacres étaient drogués et ils agissaient en masse. Il est évident que les forces de l'ordre sont intervenues pour rétablir la situation. Il ne peut en aller autrement. Quand les gens sont en train de tuer, de brûler les maisons, de saccager, de violer, on ne peut intervenir qu'avec les moyens, avec la force. Cette intervention entraîne inévitablement des pertes. Alors il y a des morts et des blessés.

Parmi ces rebelles il y en a qui, blessés, ont pu se réfugier à l'extérieur. C'est normal qu'ils aient les signes de cette



Le Chef de l'Etat répondant aux questions de la Presse Nationale et Internationale. "Je ne connais pas de pays où les fonctions sont distribuées en fonction des appartenances ethniques."

violence. Ces rebelles arrivés plus loin se prennent pour des populations innocentes où ils disent qu'ils sont innocents, qu'ils n'ont rien fait. Il est extrêmement difficile de démontrer le contraire.

Je pense que dans cette circonstance on peut comprendre qu'il y ait des blessés, même des blessés par balles. Il faut aussi se rendre compte que ces événements se passent dans des villages où il y a toutes sortes de populations.

Dans ces villages, toutes les populations ne se sont pas rebellées. Il y a des honnêtes citoyens qui ont même refusé de suivre les autres dans les massacres. Ceux-là ont subi des sévices des massacres. Au passage des forces de l'ordre,

il peut y en avoir qui soient blessés.

Je pense que toutes les interventions de ce genre font des victimes; mais ce que je peux vous assurer, c'est que l'armée est allée là pour rétablir l'ordre. Et en rétablissant l'ordre il peut arriver qu'il y ait des victimes, ça on ne peut pas le nier.

Ce sont ces mêmes rebelles ou leurs commanditaires qui, une fois réfugiés de l'autre côté bien sûr, crient au massacre qui serait perpétré par l'armée. Je pense que leur raisonnement est tout à fait compréhensible. Ils voulaient d'abord déstabiliser le pays, semer la terreur. Maintenant leur objectif c'est aussi de discréditer le pays, et les forces de l'ordre. Je pense donc qu'il faut prendre ces informations fournies par ces gens-là avec beaucoup de réserve et les analyser pour ce qu'elles sont.

Question: Les militaires auraient-ils utilisé du Napalm? Quel genre de victimes dénombrez-vous?

Réponse: D'abord pour qui connaît l'armée burundaise, ces informations d'embellie sont fausses. L'armée burundaise n'a pas de forces de bombardement. L'armée burundaise ne détient pas dans ses stocks du Napalm. Je ne sais pas s'il y aurait quelqu'un qui pourrait témoigner d'avoir vu le Napalm ou en fournir des éléments parce qu'il ne suffit pas

de le déclarer, il faudrait en fournir des éléments.

Il n'y a pas eu donc des bombardements, il n'y a pas de Napalm dans notre arsenal militaire comme nous avons eu l'occasion de le préciser. Je pense que les gens ont peut-être vu des hélicoptères qui ont survolé les zones sinistrées pour des missions de transports, d'observation et de reconnaissance, mais l'armée burundaise n'a ni les forces de bombardement ni le Napalm.

Concernant les victimes estimées à 5.000, ce sont les victimes des événements globalement. Il est illusoire dans des situations pareilles d'aller distinguer -Je pense que ceux qui sont allés sur le champ de bataille peuvent le dire- ceux qui sont morts de tel côté ou de tel autre côté.

Nous avons dénombré des morts d'une façon générale: c'est le chiffre de 5.000 morts.

Question: Il existe des rapports qui indiquent que les militaires auraient tiré sur des gens qui fuiraient?

Réponse: Ces rapports sont tout à fait inexacts. Dans la tradition et les coutumes burundaises, il n'est pas concevable de fusiller quelqu'un qui s'enfuit parce que celui-là ne constitue plus une menace. Aucune fois on n'a jamais donné l'ordre pour fusiller les gens qui s'enfuyaient.

Encore une fois ceci

constitue des affirmations qui ont été données par les rebelles qui, après avoir massacré les gens, ont d'autres objectifs à savoir ceux de discréditer le pays et l'intervention des forces armées. C'est l'objectif même de leurs commanditaires.

Nous voyons maintenant qu'après avoir commis leurs forfaits ils concentrent leurs efforts à propager des fausses affirmations. Nous voyons aussi qu'une certaine presse, au lieu de se concentrer sur les responsabilités de ces commanditaires des massacres, s'intéresse plutôt à l'intervention des forces de l'ordre, laquelle intervention n'a eu lieu que parce qu'il y avait des gens qui tuaient, qui brûlaient et qui saccageaient.

Je pense qu'il faut faire ici la part des choses. Il y a eu des pertes. C'est malheureux pour le Burundi mais il faudrait plutôt pointer le doigt sur les responsables de ces massacres, sur ceux qui ont commencé les massacres.

Question: Monsieur le Président, pouvons-nous connaître ces responsables et la sanction qui les attend?

Réponse: En ce qui concerne les responsables, j'ai déjà répondu à la question. Il y a les commanditaires des massacres et ceux qui ont exécuté et qui ont massacré les gens.

Quelle est maintenant la sanction qui les attend?

Il y a une commission d'enquête qui est mis sur pied qui établira les responsabilités et les responsables seront traduits devant les Cours et tribunaux comme je l'ai dit dans mon message d'hier et seront sanctionnés selon la Loi burundaise. Je ne peux donc pas ici me mettre à la place des Cours et tribunaux pour parler des sanctions. Ce que nous avons dit est que ces responsables seront sévèrement sanctionnés. La sanction sera à la hauteur des forfaits commis.

Question: Est-il vrai que les militaires utiliseraient la force pour empêcher les Hutus de s'enfuir vers le Rwanda pendant le couvre-feu?

Réponse: Ces reportages ne sont pas du tout corrects.

Suite en page 3



Une vue des journalistes nationaux et étrangers. La presse burundaise, kenyane, belge, française, suisse et anglaise.

Après les événements de Ntega et Marangara

Suite de la page 2

A ma connaissance l'afflux des réfugiés vers l'étranger a eu lieu dans les zones troubles, ceci est incontestable. Il semble que même dans ces zones le mouvement soit arrêté, ce qui fait qu'il n'y a pas pour le moment des gens qui sont en fuite. Ce serait contradictoire avec la situation qui prévaut et que tout le monde peut observer sur le terrain.

C'est que depuis la campagne de pacification qui a débuté depuis quelques jours les populations qui étaient réfugiées dans les zones avoisinantes et qui étaient restées cachées dans les maisons, dans les buissons, dans les marécages se présentent spontanément aux centres d'accueil qui ont été organisés dans la zone et se présentent aux autorités administratives chargées de les accueillir et de les secourir. C'est ce qui est observé maintenant et non pas des mouvements de fuite à l'extérieur.

Question: Les troubles ont-ils cessé complètement? Est-ce que les interventions militaires dans les deux communes touchées auraient cessé d'une manière générale?

Réponse: Comme je viens de le dire, les opérations militaires ont pour le moment cessé de façon générale. Je pense que n'importe qui peut l'observer aussi. Comme je l'ai dit, l'opération de pacification qui consiste à appeler tous ceux qui avaient fui leur domicile pour se cacher dans les environs a commencé.

Depuis quelques jours, des populations se présentent spontanément ou sur appel aux centres d'accueil. C'est que donc les opérations militaires ont cessé. Cela n'exclut pas dans les zones troubles, comme celle-là, qu'il puisse y avoir par-ci et par-là encore des gens qui refusent de se rendre et qui pourraient même entreprendre des exactions. Pour le moment, ceux-ci ne se présentent pas mais cela n'exclut pas que cela puisse arriver dans une zone troublée comme celle-là qu'il y ait des irréductibles qui refusent de se rendre.

Mais pour ceux-là aussi, nous avons demandé qu'on utilise la méthode

de la pacification, qu'on leur donne le temps de réfléchir, s'il y en a encore, et de se présenter. Tout le monde ne s'est pas encore présenté parce qu'il faut dépasser le niveau de la peur, il faut pouvoir avoir une certaine confiance et pouvoir se présenter.

En tout cas il n'y a pas d'opérations militaires sauf quand des groupes qui pourraient surgir d'un moment à l'autre s'attaqueraient encore une fois aux populations innocentes ou commencent à saccager les biens dans la zone.

Question: Il existe des rumeurs qui disent qu'il y a des troubles à Bujumbura. S'agit-il des rumeurs ou des informations?

Réponse: Je pense que vous avez parlé de rumeurs et il s'agit bien de rumeurs. A ma connaissance, je n'ai même pas appris ces rumeurs. Vous êtes à Bujumbura, vous pouvez vérifier ces rumeurs.

Question: Des personnes auraient été arrêtées en relation avec cette affaire à Bujumbura.

Réponse: A ce que je sache, il n'y a aucune personne qui a été arrêtée à Bujumbura en relation avec cette affaire.

Question: Parmi les mesures administratives qui ont été prises pour réglementer la circulation des personnes, il y a notamment le système de Laissez-Passer délivré par l'administrateur communal. A voir les longues files de personnes devant les bureaux communaux ne pensez-vous pas Monsieur le Président que l'échange des produits alimentaires et partant l'approvisionnement des centres urbains risque un certain blocage?

Réponse: Le Laissez-Passer est évidemment une mesure restrictive en ce qui concerne le mouvement. Cela pourrait poser quelques problèmes d'approvisionnement mais nous avons donné les instructions qu'il faut pour que s'il y avait un blocage quelque part, les autorités locales puissent prendre les mesures appropriées pour faciliter les approvisionnements.

Il n'y a donc pas là de blocage possible. Toutes les autorités locales ont des instructions comme

quoi il faut pour faire face à la situation.

Question: Depuis son avènement, la IIIème République a bénéficié de beaucoup de louanges de la part de la communauté internationale, surtout de la part des gouvernements occidentaux. La situation actuelle ne va-t-elle pas freiner cet élan? Quand est-ce que la situation va-t-elle se normaliser?

Réponse: C'est effectivement vrai que depuis l'avènement de la IIIème République nous avons mis beaucoup d'efforts dans la normalisation de nos relations avec le monde extérieur. Nous avons pu régler tous les conflits et malentendus qui existaient sous le régime passé et nous avons constaté aussi que nos amis, nos partenaires extérieurs ont répondu favorablement à notre action.

Cela est juste et incontestable et beaucoup se sont prononcés dans le sens de pouvoir nous aider dans nos efforts de développer le pays.

Des événements comme ceux-ci sont évidemment des événements malheureux à plusieurs égards. D'abord cela entraîne des pertes en vies humaines, c'est déjà malheureux, mais cela aura beaucoup d'autres conséquences.

En ce qui nous concerne, nos options dans le domaine des relations avec le monde extérieur ne changeront pas. Nos options politiques intérieures ne changeront pas. Nous espérons que nous traverserons assez rapidement cette période difficile pour pouvoir poursuivre les objectifs politiques, économiques de développement que nous nous sommes fixés.

Nous espérons aussi que nos partenaires, nos amis continueront à nous soutenir. Notre souhait donc est que nous sortions de cette période difficile le plus rapidement possible.

Question: Excellence Monsieur le Président, de ce qui est arrivé, la plupart se pose la question de savoir s'il y aura désormais des mesures envisagées pour renforcer l'unité nationale, je me réfère notamment aux discussions qui ont eu lieu dans les récentes réunions du Parti.

Il y a eu une série de propositions notamment une commission nationale chargée de la question ou alors un manifeste pour ne pas régler les problèmes économiques et sociaux par la violence. Est-ce que le Gouvernement va donner suite à cette proposition?

Réponse: Je devrais rappeler ici que même avant ces événements, le problème de l'unité nationale se trouve parmi les problèmes prioritaires, les problèmes qui nous ont préoccupé depuis l'avènement de la IIIème République.

Le renforcement de l'unité nationale est un des objectifs fondamentaux de notre politique, les autres objectifs étant l'instauration de la démocratie, l'instauration d'une justice sociale et la mobilisation de toute la population pour son développement. C'est là donc un problème qui nous préoccupe, qui nous préoccupait déjà. Nous avons eu l'occasion d'y revenir à plusieurs reprises dans les déclarations, dans les documents et écrits qui précisent notre politique.

Nous ne nous sommes pas arrêtés là-bas. Nous avons amorcé une discussion sur cette question. Nous avons, dans les instances les plus élevées du pays, affirmé que nous allions nous atteler à ce problème pour l'étudier sérieusement pour trouver une solution appropriée.

Cela a commencé dans les réunions du Parti, des Mouvements Intégrés. Nous avons dit que désormais ce problème ne devrait plus être un problème tabou, il devrait être discuté au niveau de toutes les instances.

Nous avons aussi pris concrètement des mesures pour assurer et concrétiser l'idée de l'unité nationale. Nous avons notamment affirmé que désormais tous les Burundais auraient accès à tous les postes de responsabilité dans les secteurs et nous l'avons fait. Je pense que l'opinion nationale et internationale est témoin de nos efforts en ce qui concerne le renforcement réel de l'unité nationale.

Bien sûr nous ne pouvons pas nous faire des illusions, il s'agit d'un problème qui n'est pas simple bien que pouvant être résolu.

Notre objectif est que, nous basant sur nos principes de dialogue et de concertation, nous devons et nous pouvons, nous Burundais, trouver une solution satisfaisante au problème de l'unité nationale.

C'est donc une des préoccupations et je pense que cela sera suivi quelque soit les événements qui se sont produits.

Question: Monsieur le Président, certains journaux étrangers notamment "Le Soir" impliquent la participation possible de l'ex-président Bagaza dans cette affaire. Le même Bagaza aurait fait une déclaration à un journal kenyan (The Nation) comme quoi ce qui se passe maintenant est la conséquence du coup d'Etat du 3 septembre 1987. Qu'en pensez-vous, Monsieur le Président?

Réponse: Je pense que les déclarations de l'ex-président Bagaza vont dans la droite ligne de son comportement depuis qu'il a perdu le pouvoir. Il a même déclaré qu'il comptait gêner le pouvoir en place.

En ce qui concerne sa participation dans les événements qui ont endeuillé notre pays, nous n'avons pas pour le moment des éléments qui prouvent qu'il serait impliqué dans cette affaire.

Question: Excellence Monsieur le Président, si l'ancien président Bagaza n'est pas impliqué dans ces événements et si ces événements ont été provoqués par des groupes de réfugiés à l'étranger, est-ce que vous savez plus précisément qui est derrière (les commanditaires), depuis combien de temps ils ont préparé cette opération. Est-ce qu'il s'agit de groupes organisés qui représentent beaucoup de militants, est-ce qu'ils sont dans le pays actuellement et qui sont-ils?

Réponse: J'ai déjà dit que les instigateurs de cette affaire sont effectivement de groupuscules de Burundais réfugiés à l'étranger. Il y a des éléments palpables qui le prouvent. Maintenant qui sont exactement ces individus, depuis combien de temps ils opèrent?

Je vous ai dit qu'il y a une commission d'enquête qui est penchée sur cette affaire et j'espère que

Suite en page 4

Après les événements de Ntega et Marangara

Suite de la page 3

nous aurons dans un avenir proche de plus amples précisions.

Question: Monsieur le Président, jusqu'à quand le couvre-feu restera-t-il en vigueur? A quand les élections démocratiques?

Réponse: Le couvre-feu est une mesure administrative qui a été prise pour nous permettre de normaliser rapidement la situation, rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays. Alors, il est évident que le couvre-feu sera terminé dès que l'objectif recherché sera atteint et j'espère que ce sera le plus tôt possible.

Concernant les élections démocratiques, nous sommes, après les changements intervenus le 3 septembre, dans ce que nous appelons une phase préliminaire avant de remettre les institutions démocratiques en place.

Ce processus de remise des institutions en place a déjà débuté au niveau du Parti. Nous venons d'organiser les élections dans le cadre du Parti au niveau des collines, au niveau des cellules. Nous avons un programme de poursuivre ce processus de remise en place de toutes les structures du Parti par la voie démocratique.

Nous allons, après cela, remettre en place, comme nous l'avons promis, toutes les institutions du pays. C'est un programme qui est là, qui est déjà fixé. Je ne peux pas vous donner le calendrier parce que c'est un programme qui s'exécute compte tenu de l'évolution de la situation au cours de cette phase.

Mais ce que je peux vous dire c'est qu'il y a ce programme de remettre en place des institutions démocratiques par le truchement des élections.

Question: Y'a-t-il un groupe de gens chargé d'arrêter les coupables? Combien sont-ils déjà appréhendés?

Réponse: Comme je vous ai dit, il y a une commission d'enquête composée de gens du monde judiciaire et ce sont eux qui sont à pied d'oeuvre pour faire des enquêtes sur les événements.

Cette commission travaille dans le cadre de l'organisation judiciaire qui existe dans la région. Les personnes qui sont

appréhendées sont interrogées, comme je l'ai dit, suivant les procédures normales de notre législation.

Et comme je vous l'ai dit, je ne peux pas pour le moment vous dire combien de gens sont appréhendés. Je ne crois pas qu'ils soient très nombreux, mais je n'ai pas le chiffre exact sur le nombre de gens qui sont appréhendés.

Question: Parmi ces cinq mille morts, combien de Hutus et de Tutsi?

Réponse: Il y a peut-être déjà un peu de cynisme dans une question pareille. Malgré tout comme j'ai accepté de répondre à vos questions, je vais y répondre. C'est que nous, parmi les morts, nous ne faisons pas des distinctions à base d'ethnie. Il y a eu des morts, tous Burundais; nous pleurons qu'il y ait eu des morts.

Ce que nous savons aussi, c'est qu'il y a eu des morts de toutes les ethnies. Alors, sur ce champ de bataille où il y a eu des sinistres, il est peut-être un défi lancé à quiconque d'aller savoir et distinguer qui de qui.

Question: Excellence Monsieur le Président, dans ces événements comment appréciez-vous l'aide des pays voisins ou les autres pays étrangers pour la reconstruction des régions qui ont été sinistrées?

Réponse: Il est peut-être trop tôt pour apprécier cette aide. Nous avons lancé un appel aux pays amis pour nous aider d'abord à secourir les populations sinistrées, probablement aussi que nous ferons recours à eux pour nous aider à reconstruire la région.

Mais à l'état actuel des choses, il est difficile d'apprécier le niveau de ce concours. Je pense que c'est trop tôt.

Question: Et les pays un peu plus lointain Monsieur le Président?

Réponse: Que ça soit les pays lointains ou les pays voisins, je vous dis que nous avons lancé un appel mais il faut du temps peut-être pour qu'on puisse répondre à cet appel, que nous puissions l'apprécier.

Question: Monsieur le

Président, je voudrais vous demander si vous ne pourriez pas accepter qu'une commission internationale d'enquête puisse venir enquêter au Burundi...

Réponse: Je voudrais d'abord faire observer à celui qui a posé la question que le Burundi est un pays indépendant, un pays souverain. Le Burundi est un pays souverain, est un pays qui a aussi des problèmes divers comme tous les pays en ont. Je ne crois pas, je ne connais pas des pays africains ou autres qui n'aient des problèmes politiques, économique, social.

Alors, nous pensons qu'il appartient aux Burundais de toutes ethnies de résoudre leurs propres problèmes et c'est ça l'essence même de l'indépendance.

Je ne vois donc pas la place de la commission d'enquête dont vous parlez. Je ne sais d'ailleurs pas sur quoi elle enquêterait. Le Burundi étant un pays indépendant peut recourir, en cas de besoin ou de nécessité, à l'aide ou au concours soit des pays amis, soit des organisations amies mais je ne vois pas autrement la place de ce genre d'institution dans les problèmes internes du Burundi. Je ne crois pas que le Burundi fasse exception en cette matière.

Question: Pourquoi n'autorisez-vous pas la presse étrangère à se rendre sur les lieux?

Réponse: Elle a eu l'occasion de se rendre sur les lieux. Je pense qu'on peut comprendre aussi que la presse étrangère ne puisse se rendre sur les lieux qu'au moment où toutes les conditions de sécurité sont réunies.

Question: Monsieur le Président, vous nous avez dit tout à l'heure que le Burundi est garanti d'un équilibre et d'une justice au niveau ethnique dans le recrutement des fonctionnaires et des responsables dans le pays. Est-ce que vous envisagez des mesures pour que cette égalité, cette justice soient également faites au niveau politique, au niveau du pouvoir politique à très haut niveau?

Réponse: Je pense qu'il faut distinguer bien les choses et bien comprendre ce que j'ai dit. J'ai dit

qu'il y a des garanties. Notre objectif politique est que tout Burundais puisse accéder à toutes les fonctions, que les Burundais puissent avoir les mêmes chances de vie. Je ne connais pas de pays en Afrique ou ailleurs dans le monde où les fonctions sont distribuées en fonction des appartenances ethniques. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir des situations où cela soit ainsi. Les fonctions sont distribuées selon le mérite individuel qui ne devrait bien sûr pas être entachées d'aucune limitation compte tenu de l'appartenance à quelque groupe que ce soit. C'est donc une chance donnée à tout le monde de se développer de la même façon. Ce n'est pas un équilibre ou un équilibrage à bâtir sur des facteurs pseudo-ethniques. A ma connaissance, cela n'existe nulle part. Tous les pays africains comptent des ethnies parfois même plusieurs ethnies. Je ne connais pas de système où on a bâti sur un équilibrage ethnique en considérant des facteurs d'appartenance ethnique. Je crois qu'il faut comprendre ce que nous disons, et cela devrait se faire sans limitations pour les fonctionnaires même au niveau le plus élevé.

Question: L'origine des émeutes est-elle essentiellement ethnique?

Réponse: On ne peut faire qu'un constat: c'est que le déclenchement avait une base réellement ethnique, parce qu'on a d'abord massacré des gens appartenant à une ethnique. Mais je pense qu'il ne faut pas s'arrêter là, parce qu'on a vu aussi par la suite qu'on massacrait des gens qui ne voulaient pas tuer quelque soit leur appartenance ethnique. Nous sommes en train de faire des investigations pour voir en profondeur de quoi il s'agit. Visiblement ce sont des groupuscules, comme nous vous l'avons dit, qui ont voulu se servir de l'aspect ethnique des

problèmes pour assouvir leurs objectifs. Leurs objectifs étant ici de causer des problèmes dans le pays, de déstabiliser le Gouvernement, de l'empêcher d'atteindre ses objectifs politiques, de poursuivre sa politique que nous avons précisée, et probablement de se faire une certaine publicité puisque nous voyons qu'après avoir tué, ces groupuscules s'attachent à dénigrer, à salir le pays à l'extérieur. Ça semble être quelque chose qu'ils avaient prévu. Mais l'origine de l'affaire avait une coloration ethnique, mais l'objectif est autre. Les enquêtes en cours nous diront beaucoup plus sur ce sujet. L'aspect de massacrer c'est ce qu'il y a de plus macabre qu'ils ont utilisé.

S'ils avaient d'autres objectifs, ils auraient pu peut-être les atteindre autrement. Ce qui est déplorable, c'est la méthode utilisée, celle de provoquer les massacres.

Question: Quelles dispositions comptez-vous prendre pour que ça ne se répète plus?

Réponse: J'ai déjà eu l'occasion de répondre à la question. Les dispositions sont essentiellement d'ordre politique. Nous comptons mettre en application notre politique conçue depuis l'avènement de la III^{ème} République. La politique de dialogue et de concertation, politique basée sur les quatre piliers que j'ai déjà cités; c'est-à-dire le renforcement de l'unité nationale, l'instauration de la démocratie, l'instauration de la justice sociale et le développement. Nous pensons que dans ce climat de dialogue et de concertation, nous pourrions éviter que des problèmes pareils existent. Bien sûr les ennemis de cette politique existent et existeront peut-être encore et vis-à-vis d'eux, il s'agit d'être vigilant, de les empêcher d'être en mesure de commettre de pareils forfaits encore une fois.

CONFIEZ NOUS VOS ANNONCES ET PUBLICITES

LE VENT DE LA PUBLICITE FAIT TOURNER

LES MOULINS DE L'ECONOMIE ET SEME

LE PROGRES